



Armentières-en-Brie, le 12 décembre 2018

Chers Administrés et utilisateurs de la ligne 20

Alerté par des parents d'élèves sur la suppression du service de transport rendu par la ligne 20, dès le premier instant, je me suis rapproché du Député et du Président de la CAPM pour manifester notre désaccord de voir cette décision prise sans concertation préalable et applicable dès le 1^{er} janvier 2019.

Nous avons ensuite alerté la CCPO sur le sujet et j'ai réitéré ma demande auprès des décisionnaires par un message alarmiste quant à la situation d'abandon de notre Territoire par la Région Ile-de-France à travers son service Mobilité IDF en raison de l'urgence à voir une solution acceptable mise en place avant la date butoir.

Aujourd'hui, mercredi 12 décembre, l'attaché parlementaire de Monsieur le Député m'a affirmé que mes différents courriels ont bien été pris en compte et que le Député associé au Président de la CAPM et du Président de la CCPO, avaient obtenu un rendez-vous avec la Région pour mettre en place un service de substitution au cas où aucun accord ne pourrait être pris sur la ligne supprimée et pour permettre à tous les Armentiétois de se rendre à Meaux sans passer par un parcours du combattant ; nos scolaires, y compris les lycéens, retrouveraient alors la mobilité dont ils ont besoin pour se rendre aux collèges et lycées de leur sectorisation, samedi inclus.

Nous suivons avec une particulière attention les suites qui seront données à nos doléances.

Le Maire.